

Partenariat

Convention

avec la CCIE et l'Agence pour l'économie

Afin d'être accompagnée dans sa démarche de développement économique, la communauté de communes Le Cœur du Hurepoix vient de signer une convention avec la CCI Essonne et l'Agence pour l'économie en Essonne (AEE). « Il s'agit d'un partenariat prévu pour trois ans, commente Paul Raymond, président de la CC. Son objectif est d'améliorer l'attractivité économique de notre territoire. » Le besoin de mieux connaître les spécificités locales, d'anticiper les évolutions économiques et commerciales, a été fortement ressenti par les élus communautaires. C'est pourquoi ils envisagent d'un œil favorable ce rapprochement tripartite. La convention, signée le 18 novembre dernier, précise que la CCI Essonne sera plus spécifiquement chargée « de réaliser une analyse de l'armature commerciale. Le service Aménagement du territoire et études économiques



effectuera en effet un diagnostic qui permettra à la communauté d'apprécier le poids exact de son équipement et de son évolution, de hiérarchiser les différents pôles et d'identifier leurs atouts et handicaps. De son côté, l'AEE est chargée, entre autres, d'élaborer un diagnostic économique, de travailler sur l'accueil des entreprises, de préparer et d'accompagner la conduite de projets. « Nous expérimentons, avec vous, un travail en commun sur le long terme, a déclaré Thierry Mandon, président de l'AEE, à l'occasion de la signature de la convention, première du genre entre les 3 partenaires. « Le travail que nous allons réaliser, ensemble, permettra d'avoir une réflexion plus précise, a ajouté Gérard Huot, président de la CCI Essonne. Car pour assurer la cohésion territoriale, il ne faut pas que les uns cherchent à construire ce qui serait au détriment de l'autre. » Pour le Cœur du Hurepoix, une chose est sûre : tout cet investissement et cette énergie tendent vers un seul but : répondre aux attentes des entreprises locales. **VLB**

Le Cœur du Hurepoix : une évolution douce

Quatre communes, situées au centre-nord du département, affirment leur volonté de rechercher un équilibre entre la préservation de leur qualité de vie et la nécessité d'évoluer.

Située dans un triangle formé par trois grands axes de communication que sont l'A 10, l'A 6 et la Francilienne, avec en son centre la RN 20, la communauté de communes (CC) du Cœur du Hurepoix est née officiellement en janvier 2005. Composée des communes de Longpont, Montlhéry, Nozay et Villejust, la communauté est au contact des zones urbaines du nord du département et des zones rurales du sud. Comme le remarque Paul Raymond, président et maire de Nozay : « Les quatre communes qui se sont regroupées sont de même dimension humaine, environ 4 500 habitants, et ont en commun la volonté de résister à une progression urbanistique trop importante. Ce que nous souhaitons, c'est pré-

server un équilibre et nous diriger vers une évolution contrôlée, non démesurée, dans le respect de ce qui existe. » Sur un territoire de 2 000 hectares, la communauté de communes possède encore une activité agricole importante avec près de 900 hectares de terres cultivées. Un atout significatif pour la

communalité qui a également des ambitions économiques. Ses cinq zones d'activité, ses 930 entreprises



Un territoire de 2 000 hectares, dont 900 ha de terres cultivées, comptant 930 entreprises pour 8 000 à 10 000 emplois.

dont 300 artisanales, assurent entre 8 000 et 10 000 emplois. Une partie du parc de Courtabœuf est située sur Villejust et quelques grandes entreprises sont installées sur le territoire de la CC, comme Alcatel, à Nozay. « Nous disposons de 40 hectares de disponibilités foncières, explique Paul Raymond. 10 sur Longpont, 7 sur Nozay et n'oublions pas que les 14 hectares d'extension de Courtabœuf se feront sur Villejust. Avec une taxe professionnelle unique de 10,2%, contre 16, voire 19% chez nos voisins, la proximité de grands axes routiers et autoroutiers, celle de l'aéroport d'Orly et de Paris (20 km), notre territoire ne manque pas d'atouts. » Le Cœur du Hurepoix a décidé de se donner les moyens de son développement économique. Pour améliorer sa connaissance du territoire, une étude a été lancée pour faire le point sur son potentiel, identifier

les enjeux de son développement et déterminer les actions à entreprendre. Une convention de partenariat a été signée avec la CCI de l'Essonne et l'Agence pour l'économie (voir ci-contre). Une des particularités de ce territoire est de ne pas posséder de gare sur son territoire. Un handicap qui est compensé par des lignes de bus régulières vers les lignes B et C du RER, ainsi que

vers la gare TGV de Massy. Les transports en commun font partie des priorités qui seront définies avec l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale qui doit fixer les orientations d'aménagement dans de nombreux domaines.

La CC du Cœur du Hurepoix ne manque pas d'ambitions et ne tient pas à vivre repliée sur elle-même. « Nous sommes ouverts aux communes limitrophes qui partagent nos valeurs », déclare Paul Raymond. ●



Paul Raymond, président de la CC et maire de Nozay.

P. Buyns



Montlhéry : du haut de sa tour, mille ans contemplant les 3 autres villes de la CC : Nozay, Villejust et Longpont.

server un équilibre et nous diriger vers une évolution contrôlée, non démesurée, dans le respect de ce qui existe. » Sur un territoire de 2 000 hectares, la communauté de communes possède encore une activité agricole importante avec près de 900 hectares de terres cultivées. Un atout significatif pour la qualité de vie de cette intercom-

LE CŒUR DU HUREPOIX EN CHIFFRES

Les communes : Longpont-sur-Orge, Montlhéry, Nozay, Villejust
17 449 habitants
2 000 hectares
Budget primitif 2005 : 9 millions d'euros
Taxe professionnelle : 6 millions d'euros
930 entreprises
5 zones d'activité